



Communiqué de presse

Monika Dudle-Ammann nouvelle présidente de la Conférence des offices AI

Lucerne, le 11 mars 2016. Une femme préside pour la première fois la Conférence des offices AI (COAI). Monika Dudle-Ammann a pris ses fonctions le 10 mars. Agée de 49 ans, la nouvelle présidente de l'association est juriste de formation. Elle est une spécialiste reconnue et expérimentée. Elle aura du pain sur la planche. Des décisions importantes pour l'avenir de l'AI doivent être prises.

Le monde politique et le public s'intéressent de près à l'AI. Monika Dudle-Ammann sera confrontée à de nombreux défis. On mentionnera notamment la prochaine révision de l'AI, son assainissement financier et le changement de culture de l'assurance (transformation de l'AI d'une assurance de rente en une assurance de réadaptation). Monika Dudle-Ammann se veut pragmatique et confiante : « Les offices AI sont sur la bonne voie. En tant que présidente de la COAI, je veux assoir encore la confiance dans leur travail et participer activement à l'élaboration de la législation. Il me tient aussi à cœur de maintenir une bonne collaboration avec tous nos partenaires du 1^{er} pilier. Nous atteindrons nos objectifs en tirant à la même corde. » Monika Dudle-Ammann dispose de connaissances approfondies de l'AI. Elle dirige la caisse de compensation et l'office AI du canton de Nidwald depuis neuf ans. Antérieurement, elle a travaillé pour des compagnies d'assurance renommées. Elle est membre du comité de la COAI depuis 2009 et vice-présidente de l'association depuis 2010. Elle est titulaire d'un Master of Law de l'Université de Fribourg (2005).

Discernement et ardeur

Le président sortant de la COAI, Jean-Philippe Ruegger, directeur de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud, a siégé au comité de l'association pendant huit ans, dont six en qualité de président. Il a dirigé la COAI avec beaucoup de discernement et d'ardeur. Il a notamment joué un rôle important dans la préparation et la mise en œuvre de la 5^e et de la 6^e révision de l'AI et s'est engagé pour la réadaptation professionnelle des personnes atteintes dans leur santé. Il a aussi marqué de son empreinte le projet « développement continu de l'AI » au sujet duquel la consultation est en cours jusqu'au 18 mars 2016. La COAI remercie Jean-Philippe Ruegger pour le travail abattu et son grand engagement.

Une photo imprimable de Monika Dudle-Ammann est à disposition sur le site de la COAI sous Médias/Communications aux médias.



Monika Dudle-Ammann, nouvelle présidente de la COAI

Renseignements :

- Monika Dudle-Ammann, présidente de la COAI, directrice de l'office AI du canton de Nidwald, téléphone : 041 618 51 10, monika.dudle@aknw.ch

La Conférence des offices AI (COAI) ; www.coai.ch

La COAI est une association faîtière regroupant les 26 offices AI des cantons, l'office AI de la Confédération pour les assurés résidant à l'étranger et l'établissement d'assurance-invalidité de la Principauté du Liechtenstein. Elle promeut les intérêts des offices AI, participe activement au développement de l'assurance-invalidité et veille à l'application uniforme du droit par le truchement de formations et d'échanges d'expériences. La COAI a été fondée en 1995. Elle revêt la forme d'une association depuis le 1^{er} janvier 2006. Elle est financée par les contributions de ses membres.